

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 12

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Société vaudoise des armes spéciales.

Le 5 décembre, au château d'Ouchy, a eu lieu, sous la présidence de M. le colonel Ceresole, commandant du 1er corps d'armée, l'assemblée générale annuelle de la Société vaudoise des armes spéciales. Une centaine d'officiers étaient présents. La séance a été ouverte par la lecture d'un rapport de M. le major Ed. Manuel, sur les reconnaissances des champs de bataille de Woerth et de la Lisaine, organisées avec la Société vaudoise des officiers.

Depuis la dernière assemblée, deux membres de la Société sont décédés : M. le lieutenant-colonel E. Decollogny et M. le premier-lieutenant d'artillerie Burnat. M. le président rappelle en quelques mots le souvenir de ces deux officiers enlevés dans la force de l'âge.

Le rapport du bibliothécaire, M. le major Rochat, annonce que la bibliothèque est dans un état florissant. Depuis deux ans, elle s'est accrue de 70 volumes ; elle continue à acquérir tout ce qui concerne l'armée suisse et l'histoire militaire du pays. 158 volumes ont été utilisés pendant l'exercice écoulé. Le bibliothécaire conclut à ce qu'il lui soit alloué, pour 1897, un crédit de 300 fr. Adopté.

Sur proposition de M. le colonel F. de Charrière, commissaire-vérificateur, les comptes sont approuvés. Après quoi, par acclamation, le comité pour la période 1897-1899 est réélu dans sa composition actuelle : MM. le colonel commandant de corps Ceresole, président ; le colonel de Perrot, vice-président ; le major E. Manuel, secrétaire ; le major Ruffieux, caissier, et le major Rochat, bibliothécaire.

Dans la dernière assemblée, M. le colonel Turrettini avait proposé de transformer la Société *vaudoise* des armes spéciales, en Société *romande* des armes spéciales. Le comité a examiné cette proposition et préavisé pour son adoption. En effet, sur 172 membres, la Société en compte 48 qui sont romands non vaudois. Chaque année, des communications sont présentées par de tels membres. L'appellation proposée serait donc conforme à la réalité. — La proposition du colonel Turrettini est adoptée.

On passe aux communications portées à l'ordre du jour :

Le colonel d'Orelli, chef de section technique de l'administration du matériel de guerre fédéral, a donné, dans un travail étudié et très complet, des renseignements sur les modifications de détail apportées en 1896 au fusil modèle 1889, sur les essais en cours pour des revolvers nouveaux et

sur l'état des études d'un nouveau matériel d'artillerie de campagne. Le conférencier désirant que ses renseignements ne soient pas publiés, nous ne pouvons en parler en détail. Disons seulement que bientôt on aura résolu la question du revolver à donner aux troupes montées de la cavalerie et de l'artillerie et qu'on ne perd, d'autre part, pas de vue les expériences faites ailleurs et les perfectionnements apportés tous les jours au matériel de l'artillerie de campagne et aux canons à tir rapide. Comme lors de l'introduction du fusil de petit calibre, la Suisse s'est bien trouvée de ne pas trop se hâter, de même aussi aujourd'hui a-t-elle intérêt à avoir ses études prêtes, mais à ne passer à l'exécution qu'après s'être assuré des derniers perfectionnements. Notre matériel actuel, fusils et bouches à feu, est excellent; ce qu'on ne saurait trop perfectionner, dit le colonel d'Orelli, ce sont les chefs appelés à s'en servir, les officiers subalternes appelés à conduire le feu des subdivisions d'infanterie, et les commandants de bataillon dans leur habileté au tir. On a certainement fait des progrès depuis quelques années, il en reste encore à accomplir.

M. le major Chauvet a entretenu l'auditoire des manœuvres françaises, qui ont eu lieu, sous la direction du général Caillot, les 11, 12, 13, 14 et 15 septembre, sur les bords de la Charente. Après un rapide exposé des exercices proprement dits, M. le major Chauvet a donné un aperçu des instructions très détaillées arrêtées en vue des manœuvres par le général Caillot. Plusieurs de ces instructions ont été l'objet de critiques nombreuses et souvent peu justifiées. Sans doute, la manière minutieuse avec laquelle les instructions règlent certains détails, telles par exemple les mesures concernant les haltes-horaire, ou d'autres du même genre, peut, au premier abord, faire sourire; mais il faut constater les résultats obtenus, et on ne peut nier que ceux-ci ont été à plusieurs égards remarquables.

En ce qui concerne la marche notamment, la troupe fait preuve d'un ordre parfait et d'une discipline excellente. Aucun bruit dans les colonnes; de même au combat. De temps à autre un commandement d'avertissement, un ordre que l'on se transmet à mi-voix, c'est tout. Ce silence est particulièrement frappant dans les grands rassemblements de troupes.

La marche par huit a été beaucoup pratiquée, presque toujours en dehors des routes, qui étaient réservées à l'artillerie¹. Le terrain des ma-

¹ Au sujet de cette marche par huit sur les routes, et au sujet du pas cadencé recommandé dans les instructions du directeur des manœuvres, un correspondant de la *France militaire* s'exprime comme suit :

« Il est incontestable que la marche sur huit rangs diminue considérablement la longueur de la colonne; mais, par contre, elle impose un tel surcroît de fatigue aux hommes qu'elle n'est pas à employer dans les cas où la nécessité ne s'en fait pas vivement sentir.

œuvre était d'ailleurs extrêmement facile, sans aucun obstacle de quelque importance, si ce n'est la Charente, d'ailleurs peu large et d'un courant très lent.

L'infanterie déploie avec une grande rapidité, presque toujours à raison de deux sections par compagnie et deux compagnies par bataillon. Les soutiens et les réserves avancent en lignes de colonnes, les colonnes marchant par files. Toutes ces sections en colonnes par files offrent à l'artillerie un but difficile à atteindre ; de plus, la marche des hommes est très facilitée ; ces petites colonnes se glissent aisément partout, les hommes n'ayant qu'à suivre le chef qui marche à leur tête.

Le déploiement se fait généralement dès la place de rassemblement. La brigade, la division, le corps d'armée avancent entièrement déployés, les routes n'étant indiquées que comme axes du mouvement. Il est facile de s'avancer ainsi sur un terrain d'accès aussi ouvert.

La conduite du feu est parfaite. Aucun coup ne part sans que les chefs aient constaté que l'homme vise bien le but indiqué et qu'il a la hausse exacte. Toute position vicieuse est corrigée. On ne peut qu'admirer la discipline du feu au même titre que la discipline de marche.

L'artillerie avait presque toutes ses batteries à 6 pièces et 6 caissons. Elle marche généralement en colonne et par section, les hommes en tête, le mousqueton à l'épaule, les sacs restant sur les voitures.

Elle entre au combat en masse, toute l'artillerie en même temps et ouvre le feu simultanément sur toute sa ligne. Dans les changements de position et en général dans tous les mouvements, les trois batteries du groupe restent toujours réunies, manœuvrant sous le même commandement. La formation est presque toujours la ligne de colonnes.

Dans l'action, les avant-trains ne sont presque jamais à couvert, aussi la batterie offre-t-elle un but profond et considérable. Les intervalles ne sont pas non plus observés.

» Ainsi, hier, quoique le temps fût plutôt frais, j'ai vu des soldats pouvant à peine respirer. Que serait-ce alors s'il fallait employer cette formation pendant de fortes chaleurs ?

» D'autre part, la direction étant à gauche, c'est-à-dire du côté de l'intérieur de la route, le huitième rang est obligé à chaque instant de monter sur les accotements et sur les tas de pierres que l'on y rencontre.

» Enfin, sur la plupart des routes, les huit rangs les encomrent complètement et il est impossible aux voitures de circuler.

» On a fait usage du pas cadencé pendant plus de deux heures. Cette méthode n'est pas non plus à recommander ; elle sied mal au tempérament français qui se prête mieux à l'action individuelle. On aurait dit que les hommes marchaient à un enterrement et qu'ils avaient oublié leur vieille gaité gauloise au dernier cantonnement.

» Ainsi donc, la conclusion de cette petite expérience est qu'il faut être très sobre de la marche sur huit rangs et que le pas cadencé doit être remplacé par le pas de route. »

Le feu s'ouvre à des distances considérables, alors que l'on aperçoit à peine le but. Quant à la conduite du feu, elle est très correcte; l'indication des hausses et des changements de direction est faite et observée avec beaucoup de soin. Dès que le but disparaît, dans un village par exemple, le changement des projectiles est commandé et l'on prend les obus brisants.

Le major Chauvet a beaucoup admiré comme l'artillerie accompagnait l'infanterie, notamment dans l'attaque.

La cavalerie et l'artillerie à cheval manœuvrent splendidement. Malheureusement, elles n'ont pas eu souvent à entrer en action. Quant au service d'exploration il a été pour ainsi dire nul. Tout étant préparé à l'avance, les dislocations entièrement prévues et connues, il n'y avait pas lieu d'utiliser un service qui n'avait plus de but.

Le génie a été peu employé, si ce n'est pour la pose de lignes téléphoniques, plus souvent embarrassantes qu'utiles. Maintes fois ces lignes ont dû être repliées presque dans les rangs de l'ennemi.

Le génie a été utilisé quelquefois aussi pour des fossés de tirailleurs. Cela se faisait d'ailleurs en famille. Presque jamais les fossés n'ont été creusés; on se contentait de les profiler à l'aide de quelques branches d'arbres. L'infanterie aussi n'en a guère établi, et jamais elle ne le faisait, même dans des moments où elle l'aurait pu, si elle voyait dans les environs une troupe du génie. Régulièrement elle attendait que celle-ci vint faire la besogne.

Pour un des exercices, la journée ayant été pluvieuse, le génie a été occupé à établir un assez grand nombre de passerelles. Il l'a fait très rapidement, uniquement avec des matériaux de circonstance.

Enfin les trains étaient bornés aux trains régimentaires. Pour les subsistances on s'est servi des nombreuses lignes de chemins de fer à voie étroite qui sillonnent le territoire, les corps allant toucher la subsistance dans les gares. Il n'y a pas eu non plus de colonnes de munitions.

M. le major Chauvet termine sa très intéressante conférence par quelques mots sur la revue, qui fut imposante. Toutefois, les défilés n'ont rien eu de particulièrement remarquable, si ce n'est celui de la cavalerie.

Le colonel Perrier présente des observations intéressantes sur l'emploi du génie pendant les manœuvres du III^e corps d'armée. Après avoir passé en revue tour à tour l'activité des sapeurs, des pontonniers et des télégraphistes, il relève la nécessité pour les officiers du génie de développer mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici leur initiative et pour les états-majors d'utiliser l'arme de manière à favoriser mieux ce développement de l'initiative. Il y aurait lieu notamment de donner aux sapeurs du génie une autre place dans les colonnes de marche que celle prévue par les ordonnances. Conformément aux données de l'expérience des dernières guerres, cette place doit être à l'extrême avant-garde. Là, le génie peut jouer un

rôle utile, et sans attendre des ordres qui ne sauraient le plus souvent lui être donnés, exécuter de sa propre initiative tous les travaux destinés à faciliter la marche des colonnes qui le suivent.

Après la séance, le traditionnel banquet a eu lieu, très animé, comme toujours.

ALLEMAGNE

Un nouvel armement de la flotte va résulter des décisions prises par l'empereur à la date du 27 octobre dernier, sur le champ de tir même de Meppen, à la suite des expériences que venait d'y faire exécuter devant lui la maison Krupp. Il s'agit surtout de l'introduction, dans l'armement des bâtiments, de canons à tir rapide de 15, 21 et 24 centimètres de calibre. — Jusqu'à présent on n'avait pas dépassé le calibre de 15 cm. (*croiseur Kaiserin Augusta*) et le *Gefion* lancé en 1893 n'en avait que de 10 cm. 5. Désormais un nouvel armement va être attribué à tous les cuirassés et croiseurs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, récemment construits, — armement portant surtout sur l'artillerie moyenne : — la grosse artillerie ne disparaissant d'ailleurs nullement pour cela.

Le but que l'on poursuit, et qui se trouve pleinement justifié par l'expérience de la guerre navale sino-japonaise, c'est d'éviter aux cuirassés d'escadre et croiseurs cuirassés la situation, en quelque sorte désarmée, dans laquelle ils se trouvent pendant le temps trop long indispensable au rechargement des gros canons. Il a été reconnu nécessaire d'avoir, à côté de ces gros canons, une artillerie moyenne d'un maniement assez facile et surtout d'un chargement assez rapide pour conserver à chaque bâtiment des facultés de tir suffisantes.

Les Japonais se sont ainsi très bien trouvés de leurs canons à tir rapide, dont le calibre ne dépassait cependant pas 15 cm. — Avec des canons de 21 et 24 cm., jouissant des mêmes propriétés, la marine allemande peut se promettre d'obtenir des effets autrement puissants.

La seule question est une question d'argent. — Il s'agit là, disent les journaux, d'une affaire de « beaucoup de millions » pour la maison Krupp.

BELGIQUE

Réorganisation militaire. — La décision du conseil des ministres, dont nous avons parlé dans notre livraison de novembre, et qui a entraîné la retraite du ministre de la guerre, général Brassine, soulève dans tous les milieux militaires de vives protestations. En voici quelques-unes :

« Les anciens soldats de 1870, réunis en assemblée extraordinaire à l'occasion de la fête patronale de Sa Majesté, se souviennent avec honneur et émotion que Sa Majesté était à leur tête, en 1870, pour la protection du territoire et de la neutralité belges.

» Ils formulent respectueusement le vœu que, dans la crise affreuse que la patrie traverse, S. M. le Roi se souvienne que la Constitution lui donne le commandement de l'armée, donc la responsabilité de la défense nationale.

» Au nom de la Société :

Le Président, A. LEGROS. »

Dans sa réponse, le roi ne s'est pas compromis :

« Le Roi est très touché des vœux que lui envoient les anciens soldats de 1870, et forme les souhaits sincères pour que notre libre nation pourvoie à tous ses intérêts. »

Une autre adresse a été envoyée par la Société des ex-sous-officiers :

« Fidèle à la tradition, le conseil d'administration de la Société Royale des ex-sous-officiers, à Bruxelles, s'est réuni ce jour en séance extraordinaire pour porter le toast à la santé du souverain.

» Nous exprimons à Sa Majesté nos sentiments d'inaltérable attachement.

» Nous sommes l'interprète des membres de notre association patriotique pour faire part à Sa Majesté des sentiments de stupéfaction et d'indignation qu'éprouvent les anciens militaires, par suite de la démission du ministre de la guerre, le lieutenant-général Brassine.

» Nos sentiments dévoués le suivent dans sa retraite et, dès ce jour, nous entamons une campagne énergique et continue pour obtenir de nos gouvernants une loi qui assurera mieux que maintenant la défense de la patrie.

» Nous regrettons vivement que le gouvernement ne reconnaisse pas l'iniquité du remplacement.

» Cet état de choses est très préjudiciable aux intérêts vitaux du pays, parce qu'il permet aux classes pauvres de supposer et de déclarer que le patriotisme est éteint chez les classes dirigeantes.

» Aussi nous mènerons une campagne vigoureuse, qui ne cessera que le jour où nos législateurs voteront le service personnel et une loi mieux en rapport avec les nécessités du moment. » (Suivent les signatures).

Enfin, les associations d'anciens militaires, très nombreuses, ont aussi exprimé au roi « les vives et douloureuses alarmes que font éprouver à leur patriotisme la conduite du gouvernement et la situation dangereuse du pays. »

La succession du général Brassine n'est pas encore fermée. Aucun général n'a jusqu'ici voulu accepter le portefeuille.

ESPAGNE

Insurrection de Cuba. — La mort du chef insurgé, Antonio Maceo, survenue dans un récent engagement dans la province de La Havane, paraît devoir faire entrer la guerre dans une phase nouvelle. C'est du moins l'opinion du général Weiler qui a fait savoir à son gouvernement que la mort de Maceo avait causé parmi les insurgés une vive impression, qu'il s'attendait à recevoir de nombreuses soumissions, et qu'il allait profiter de cette dépression morale chez l'ennemi pour le presser plus vivement. Il espère entre autres qu'avant un mois la province de Pinar-del-Rio sera pacifiée.

Ces nouvelles ont soulevé dans toute l'Espagne un vif enthousiasme. Cela se conçoit, si l'on songe aux épreuves par lesquelles a passé ce pays depuis quelques mois. On ne peut contester d'autre part que Maceo est mort en guerrier, digne fin d'un homme dont toute la vie a poursuivi le même but. Touchante aussi est la mort du jeune Francesco Gomez, qui préfère se tuer plutôt que d'abandonner le cadavre de son chef et ami, Cela prouve que si le soldat espagnol est brave, et il l'a toujours été, il a affaire à des adversaires braves aussi.

ITALIE

La paix d'Adis-Abeba. — Notre dernière livraison sortait de presse lorsqu'a été connue la nouvelle de la conclusion de la paix entre l'Italie et Ménélik. Le texte officiel du traité n'a pas été encore publié et ne pouvait l'être d'ailleurs. Les clauses essentielles sont naturellement la reconnaissance de l'Ethiopie indépendante, et la fixation d'une ligne frontière, provisoirement déterminée par le Mareb et la Belesa. La reddition des prisonniers se fera en échange d'une indemnité pour le montant de laquelle Ménélik s'en remet au gouvernement italien.

Cette paix est en somme favorable pour l'Italie qui voit ainsi terminée une aventure dont le souvenir restera tristement célèbre.

BIBLIOGRAPHIE

L'Armée russe, album in-4° colombier, de deux cents clichés photographiques avec 8 planches hors texte en couleurs et le portrait de S. M. Nicolas II tiré en taille-douce, par *MM. Caména d'Améida et de Jongh frères*. Paris, imprimerie Lemercier, 1896. Lausanne, B. Benda, éditeur pour la Suisse.

Ce superbe ouvrage, dont l'apparition en librairie a coïncidé avec la visite du tsar à Paris, est une véritable monographie de la vie militaire